



CHAMBRE DES DÉPUTÉS  
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Session ordinaire 2015-2016

RM/pk

P.V. ENV 31

## Commission de l'Environnement

### Procès-verbal de la réunion du 06 octobre 2016

#### Ordre du jour :

1. 7059 Projet de loi portant approbation de l'Accord de Paris sur le changement climatique, adopté à Paris, le 12 décembre 2015  
- Présentation et adoption d'un projet de rapport
2. Divers

\*

Présents : M. Frank Arndt, M. Eugène Berger, M. Max Hahn, Mme Martine Hansen, Mme Cécile Hemmen, M. Aly Kaes, M. Henri Kox, M. Roger Negri, M. Marcel Oberweis, M. Marco Schank

M. Roberto Traversini, remplaçant M. Gérard Anzia

Mme Carole Dieschbourg, Ministre de l'Environnement

M. Georges Gehl, M. André Weidenhaupt, du Ministère de l'Environnement

Mme Rachel Moris, de l'Administration parlementaire

Excusé : M. Claude Lamberty

\*

Présidence : M. Henri Kox, Président de la Commission

\*

### 1. 7059 **Projet de loi portant approbation de l'Accord de Paris sur le changement climatique, adopté à Paris, le 12 décembre 2015**

Monsieur le Président-Rapporteur présente son projet de rapport, pour les détails exhaustifs duquel il est renvoyé au document parlementaire afférent.

Suite à quelques corrections, le projet de rapport est adopté à l'unanimité des membres présents qui proposent le modèle n°1 pour les débats en séance publique.

Il est par ailleurs procédé à un bref échange de vues dont il y a lieu de retenir ce qui suit :

- Madame la Ministre remercie les membres de la Commission pour l'instruction accélérée du projet de loi, en rappelant qu'il est symboliquement important que l'UE ait ratifié l'Accord de Paris avant la COP22.
- Madame la Ministre rappelle que l'Union européenne a d'ores et déjà mis en place des politiques environnementale et climatique ambitieuses, notamment en se fixant un objectif global de réduction de 40% des émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2030 par rapport aux niveaux de 1990. Elle informe qu'à ce jour, une réduction de 23% a été atteinte.
- En ce qui concerne le partage des efforts individuels entre les différents Etats membres, la proposition actuelle de la Commission européenne prévoit un objectif de réduction de 40% à l'horizon 2030 par rapport aux niveaux de 2005 pour le Luxembourg, qui hérite ainsi, avec la Suède, de l'objectif de réduction le plus ambitieux, les objectifs individuels des 28 Etats membres se situant dans une fourchette allant de -40% à 0%. A noter que le chiffre de -40% est plafonné et que, sur base du seul critère PIB/habitant, l'objectif de réduction du Luxembourg s'élèverait à 61%. Suite à une question afférente, Madame la Ministre précise que ces chiffres ne sont pour l'instant que provisoires et qu'ils sont donc susceptibles d'évoluer, à la faveur des discussions qui auront lieu au cours de la procédure de codécision.
- Selon les chiffres encore provisoires pour l'année 2015, le niveau des émissions de gaz à effet de serre s'élève à 8,8 millions de tonnes de CO2 au Luxembourg, soit légèrement mieux qu'en 2014 (8,9 millions de tonnes). Le Luxembourg a réduit ses émissions d'environ 13% par rapport à 2005. Si les chiffres sont donc plutôt encourageants, le défi reste de taille et les efforts doivent impérativement être maintenus, voire renforcés.
- L'Accord de Paris ne fait aucune référence aux émissions de gaz à effet de serre émanant des secteurs de l'aviation et du transport maritime international, ceci nonobstant la volonté de l'UE. Consciente de l'importance mais aussi des difficultés inhérentes à ces discussions, Madame le Ministre espère une avancée prochaine en la matière.
- La dynamique créée par le Pacte Climat avec les communes est aujourd'hui bien réelle. Des discussions sont actuellement en cours avec le Syndicat Intercommunal de Gestion Informatique (SIGI) et avec MyEnergy, afin d'implémenter un instrument à disposition des communes leur permettant de calculer les bienfaits qualitatifs et quantitatifs des mesures qu'elles ont prises au niveau de la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

## **2.            Divers**

Aucun point divers n'a été abordé.

Luxembourg, le 11 octobre 2016

La secrétaire,  
Rachel Moris

Le Président,  
Henri Kox